

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr. Un an... Six mois... Trois mois... Poste : 35 fr. Un an... Six mois... Trois mois... On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires... A PARIS, chez DONGREL et BULLIEN, Place de la Bourse, 33... A EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 Février 1877.

Chronique générale.

On ne connaît pas encore la réponse de la Russie aux propositions de l'Angleterre ; on ne peut même pas la prévoir, car une inspiration généreuse du czar peut changer brusquement toute la politique européenne.

Si l'on en jugeait par le Nord, il n'y aurait pas à espérer une réponse favorable au delà d'un an que demande l'Angleterre. Ce journal s'applique au contraire à démontrer que tout délai ne mènerait à rien. Il en donne deux raisons.

La première, c'est que les réformes étaient déjà promulguées avant l'ouverture de la conférence, et que, puisqu'à ce moment les puissances n'en attendaient rien, il serait « irrationnel » d'en espérer quelque chose aujourd'hui après le renversement de Michal-Pacha.

La seconde, c'est que la Russie ne peut pas supporter une année entière des armements aussi considérables, qu'elle serait obligée de licencier son armée, et que ce licenciement « deviendrait le signal d'une série d'excès qui peut-être dépasseraient en horreur et en étendue les massacres de Bulgarie. »

Faut-il voir dans le langage du Nord l'expression de la pensée du cabinet russe ?

— Nous voulons encore espérer le contraire ; — mais enfin nous sommes bien obligés de reconnaître que c'est déjà là un symptôme défavorable. Nous verrons ces jours-ci ce que diront les journaux de Saint-Petersbourg.

C'est lundi que se sont ouverts à la Chambre des lords les débats sur la proposition de lord Stratheden, demandant l'adoption de mesures propres à empêcher les

hostilités en Europe et à assurer le maintien des traités de 1856 et de 1871.

Quels sont ces moyens efficaces proposés par lord Stratheden ? Nous ne les connaissons pas encore. Le noble lord rendrait un immense service à l'Europe s'il trouvait une solution capable de contenter à la fois la Russie et la Porte, et de sauver la paix générale, menacée en ce moment plus que jamais.

On annonce qu'un certain nombre de fonctionnaires qui viennent d'être révoqués par M. Jules Simon vont se pourvoir devant le conseil d'Etat pour obtenir la restitution de 5 0/0 de leurs appointements qui leur a été retenu par l'Etat pendant la durée de leurs fonctions. Plusieurs d'entre eux comptent jusqu'à douze ou quinze années de service ; la somme qu'ils ont versée dans la caisse des retraites est donc considérable, surtout si l'on y ajoute les intérêts qui, tous les quatorze ans, viennent doubler le capital.

Il y a quelque temps, un rédacteur du XIX<sup>e</sup> Siècle, M. Francisque Sarcey, écrivait sous le titre : *Reandez l'argent*, un article qui fut très-remarqué, à propos de la destitution d'un professeur du lycée de Nancy, qui, révoqué brusquement par M. de Cumont, se trouvait exactement dans la même situation que les fonctionnaires rendus par M. Jules Simon à la vie privée. La presse républicaine ne manqua pas de faire chorus avec M. Sarcey.

Aujourd'hui qu'il s'agit de gens qui ont le malheur de ne pas aimer la République, aura-t-elle le courage de son opinion ?

On lit dans la Correspondance universelle :

« Plusieurs journaux ont annoncé que des conférences de l'ex-père Hyacinthe étaient contremandées.

« Cette nouvelle est erronée, car ces conférences doivent avoir lieu.

« Quelques difficultés qui ont pu créer

des obstacles à leur réclamation sont aujourd'hui complètement aplanies.

Il sera permis à l'ex-père Hyacinthe de parler sur les mœurs, mais non sur la politique, ni sur la religion. Et comme il voulait particulièrement défendre le mariage des prêtres, la distance à observer lui paraît mal définie, et l'utilité de ce qui pourrait se dire douteuse. »

UN SCANDALEUX RAPPROCHEMENT.

Sous ce titre, l'Univers reçoit de M. Adéodat Lefèvre une vigoureuse réponse aux attaques de certains journaux qui se gardent bien de la reproduire :

« Les journaux de la libre-pensée organisent des quêtes et des souscriptions en faveur des ouvriers lyonnais ; ils font bien ; secourir des frères malheureux est un devoir pour tout homme de cœur et, parlant, pour tout Français.

« Les journaux de la libre-pensée exagèrent considérablement le nombre des ouvriers sans travail ; ils font mal, parce qu'il n'est jamais utile de mentir, même pour défendre une cause juste.

« Mais on ne se borne pas à parler des 30,000 sombres désespérés (Tribune, 43 février), on fait de scandaleux rapprochements entre ce qu'on appelle la grande générosité des radicaux et la coupable insouciance des catholiques.

« La générosité radicale existe-t-elle ? Les catholiques sont-ils insouciant ? Ce qui serait à démontrer.

« D'abord, je ne regarderai jamais comme une générosité l'allocation d'un conseil municipal, fût-il celui de Paris et eût-il voté 50,000 fr. Le procédé qui consiste à ouvrir la bourse des autres pour donner soi-même est par trop commode.

« Toutefois j'admets que les radicaux vont faire couler des flots d'or dans les caisses de leurs journalistes, je le souhaite sincèrement !

« Mais à quoi bon, dans une question qui devrait tous nous unir, dans une ques-

tion de fraternité, exciter la haine des travailleurs contre les catholiques ? Pourquoi répéter sur tous les tons que les catholiques insultent d'une manière cynique aux larmes des malheureux ouvriers de Lyon ?

« Une accusation, quand elle est honnête, se fonde sur des faits certains, matériels, indiscutables ; autrement elle n'est qu'une odieuse calomnie.

« Prouvez donc que l'archevêque, les prêtres, les fidèles de Lyon, ne font pas les plus généreux sacrifices pour venir en aide à leurs concitoyens ? Avez-vous vu, dans ces jours de débauche, les catholiques faire des orgies sans nom dans les bals publics de Lyon et insulter ainsi à ceux qui souffraient ?

« Et cependant le journal la Tribune écrit : « Voyez l'impudence des catholiques, ils donnent 400,000 francs pour l'Université de Lyon, pendant que l'ouvrier n'a pas de pain. »

« Cette insinuation n'est-elle pas le comble de l'hypocrisie et de la méchanceté ?

« Qui donc a fondé, qui donc entretient les crèches, les asiles, les écoles, les orphelinats, les maisons de secours, les fourneaux économiques à Lyon ? Qui ? Les catholiques. Au profit de qui ? Des ouvriers.

« Qui donnera encore largement, généreusement aux quêtes prescrites par M<sup>r</sup> l'archevêque ? Ces mêmes catholiques qui ont eu l'audace, l'impudence de donner leur argent pour l'Université.

« Triste chose que la haine ! Pourquoi donc ne pas nous unir dans une même pensée charitable et donner de notre superflu, de notre nécessaire, s'il le faut, à ceux qui ont un double titre à notre sympathie, parce qu'ils sont Français et parce qu'ils sont malheureux ?

Adéodat LEFÈVRE,

Président du comité catholique du III<sup>e</sup> arrondissement.

Comme suite naturelle à la lettre qui précède, nous devons reproduire ici ce passage d'une correspondance adressée de Lyon à Paris-Journal :

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES VIEUX PORTRAITS.

Alors j'étais jeune encore, et, tout entier aux ardues préoccupations du présent, je n'avais que mépris pour le passé. Fier, comme tous ceux de mon âge, d'une force que la vie n'avait point éprouvée, je ne doutais de rien, je me savais gré d'être né à notre époque ; je m'admirais dans mes contemporains. Lorsque je tournais les yeux en arrière, je ne voyais que préjugés, superstitions ou servilité ; ma génération me semblait ouvrir, en réalité, l'histoire, et porter le monde comme Atlas.

De là mes dédains superbes pour tout ce qui n'était pas de notre temps. Je me railais des anciennes modes, les vieux usages me faisaient hausser les épaules, je fuyais les cheveux blancs !

Orphelin presque dès le berceau, j'avais grandi au milieu de compagnons de mon âge, sans parents et sans amis dont l'affection pût me réconcilier avec la vieillesse : aussi me déplaissait-elle égale-

ment dans les personnes et dans les choses ; quand elle ne me faisait point rire, elle me faisait peur.

Mon existence était joyeuse, bien que difficile ; entraîné dans l'activité fiévreuse de la société moderne, je prenais plaisir à m'y essayer. Je ressemblais au jeune voyageur qui se plaît à lutter contre les flots ; mais par instant la lassitude venait, et j'aurais voulu un coin de rive où m'asseoir, un rayon de soleil pour me réchauffer.

Enfermé dans les limites d'une étroite médiocrité, j'aurais souhaité ces ailes d'or qui font franchir tous les espaces. Obligé de m'occuper surtout de moi pour vivre, j'aurais voulu avoir le loisir de songer aux autres pour les servir.

Un événement inattendu vint m'arracher à mes travaux et à mes rêves : j'appris la mort d'un arrière-cousin de province dont je n'avais jamais entendu parler, et qui me laissait un héritage.

La lettre du notaire réclamait ma présence comme indispensable pour hâter l'entrée en possession. Il fallut donc se décider à prendre la diligence de Bourgogne qui devait me conduire au village naguère habité par le défunt.

Le voyage se fit assez bien : un beau soleil d'automne illuminait la campagne, les bois étaient couronnés de leurs dernières feuilles, et l'on entendait de tous côtés les grelots des attelages rentrant la moisson, ou le chant des paysans conduisant la charrue.

A tout prendre, je ne fus pas trop mécontent de la province jusqu'à mon arrivée à \*\*\*. Mais là on m'apprit qu'il fallait quitter la diligence et rejoindre à pied le village où j'étais attendu : c'étaient deux lieues à faire par des chemins de traverse qu'avaient détrempestés les pluies précédentes ! Le jour commençait à baisser, et une froide brume d'octobre rampait déjà au fond de la vallée.

Je me mis en route d'assez mauvaise humeur, donnant au diable les pays où l'on ne trouvait point de fiacres, et louvoyant de mon mieux parmi les ornières.

Malheureusement les indications qui m'avaient été données au relais étaient insuffisantes ; tous ces sentiers à travers les vignes avaient pour moi le même aspect ; je m'égarai plusieurs fois, et il fallait déjà nuit lorsque j'atteignis le village.

Il fallut aller de porte en porte pour découvrir la maison du cousin, et quand j'y arrivai enfin, crotté et transi, je ne trouvais personne.

Un passant m'apprit que dame Félicité (c'était la gouvernante) priait à l'église. Il fallut attendre son retour en me promenant dans la cour, les mains dans mes poches et le nez enfoncé dans le collet de mon paletot.

Cette faction à la porte de ma propre maison eût été plaisante sans la fatigue et la brume qui se transformait insensiblement en une pluie fine. J'étais à bout de patience quand parut enfin une

vielle servante à l'air demi-bourgeois que son livre d'heures me fit reconnaître.

A la vue d'un étranger debout près du seuil, elle s'était arrêtée, et me demanda ce que je cherchais.

— Madame Félicité, répliquai-je en grelottant.

— Vous voulez dire mademoiselle ! reprit la vieille d'une voix aigrelette, c'est moi ; que désirez monsieur ?

— D'abord que vous m'ouvriez cette porte, m'écriai-je, puis que vous me fournissiez les moyens de me sécher.

Et, pour prévenir toute nouvelle objection, je me nommai.

J'espérais qu'à ce nom la vieille gouvernante allait se confondre en excuses ; mais, à mon grand étonnement, elle me regarda avec une sorte d'hostilité défilante.

— Ah ! c'est monsieur qui hérite ! reprit-elle d'une voix lente ; alors je vais prévenir le notaire.

— An diable ! interrompis-je impatienté ; il s'agit d'abord de se mettre à l'abri ; entrons, dame Félicité.

— Faites excuse, on m'a donné la garde du logis, reprit-elle résolument ; je vais mettre à couvert ma responsabilité ; que monsieur reste là ; maître Boisseau décidera lui-même ce que je dois faire.

Et, sans attendre ma réponse, elle tourna les talons et disparut par une ruelle. Je recommençai à faire le cent pas devant mon

« ... Le *Petit Lyonnais* a ouvert une souscription, s'élevant aujourd'hui à vingt mille francs environ, dont les fonds sont versés, non dans la caisse de l'administration, mais dans celle de l'Assistance démocratique, qui distribue elle-même les secours et ne le fait qu'à bon escient; car, pour être secouru, il faut un CERTIFICAT DE DEUX PERSONNES ATTESTANT LA MORALITÉ ET LES CONVICTIONS REPUBLICAINES DU DEMANDEUR. C'est clair. N'est-ce pas de la propagande politique sous le couvert de la charité? N'admirez-vous pas ces radicaux exigeant de pauvres diables, mourant de faim, un certificat de convictions républicaines avant de leur donner un morceau de pain... »

L'Agence Havas communique les lignes suivantes :

« Un journal de Paris a raconté des scènes de désordre qui se seraient produites à l'Ecole polytechnique; il ajoutait qu'il y avait eu dans les faits une gravité suffisante pour que toute l'Ecole ait été consignée. Renseignements pris, on aurait démesurément grossi un incident sans importance, et la preuve, c'est que les élèves de l'Ecole sont tous sortis dimanche. »

#### UN HOMMAGE AUX JESUITES.

Nos républicains estiment que les jésuites sont dangereux en France, et ils se mettent en mesure de les pourchasser au nom de la liberté et de la fraternité. Il est donc opportun de montrer que leur opinion n'est pas partagée généralement, et que les hommes qui n'appartiennent pas à la religion catholique se plaisent eux-mêmes à rendre un hommage éclatant au dévouement, au courage et à l'esprit de sacrifice de ces nobles instituteurs de la jeunesse.

Le 2 décembre dernier, dans l'Indoustan (Bengale-Occidental), une distribution de prix a eu lieu dans un collège dirigé par les jésuites. Ces Pères ont prié le lieutenant-gouverneur du Bengale, sir Robert Temple, de venir présider la fête. Le lieutenant-gouverneur a accepté, et comme, à la fin de la séance, une adresse a été lue, sir Temple a répondu en ces termes :

« L'adresse que l'on a lue m'apprend que les vœux des maîtres et des élèves du collège de Saint-François-Xavier me suivront dans ma nouvelle résidence. Partout où je vais, soit dans les villes importantes, au milieu de l'agitation, du mouvement et de l'activité de la civilisation, soit dans les régions de l'intérieur du pays et sur les lieux mêmes où sévissent la famine et l'épidémie, partout je rencontre des ministres de la religion catholique, qui, par leur abnégation, leur patience, leurs privations et leurs souffrances, tiennent haut devant les hommes la croix du Christ.

« J'espère que vous, jeunes élèves, serez reconnaissants, durant toute votre vie, envers ces révérends pères et maîtres, qui vous instruisent et vous préparent à la posi-

tion que vous occuperez plus tard dans la vie. En vérité, nous ne nous apercevons pas de leur nationalité étrangère.

« Ils travaillent au milieu de notre peuple britannique; ils sont pour ainsi dire au service de l'Angleterre, et ils vous élèvent pour faire de vous de loyaux sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre et l'Impératrice des Indes.

« Souvenez-vous que votre collège porte un nom vénéré, le nom de Saint-François-Xavier, qui, par son énergie vouée à la plus sainte des causes, par son zèle ardent jusqu'à la mort, fut un des caractères les plus remarquables qui aient jamais illustré les annales du christianisme.

« Et plus tard, comportez-vous d'une manière digne de cette grande société religieuse qu'on ne rencontre pas seulement dans une nation, dans un empire ou même dans un hémisphère, mais qui existe pour tous les peuples qui sont sous le ciel, pour toutes les langues parlées par les hommes et sous tous les climats de l'univers. »

#### LA CRISE LYONNAISE.

La chambre de commerce de Lyon vient d'adresser au ministre du commerce et de l'agriculture la lettre suivante, qui n'appelle pas seulement l'attention des personnes compétentes, mais de la France entière. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les accusations très-nettes formulées contre le parti qui « a poussé si inopportunistement le cri d'alarme » ni de faire remarquer avec quel soin les hommes autorisés qui ont rédigé cet important document repoussent les insinuations dirigées contre les maisons religieuses. Le lecteur jugera :

« Lyon, le 17 février.

« Monsieur le ministre,

« Le retentissement inusité qui se fait autour de la crise de chômage dont souffre notre classe ouvrière, les controverses et les souscriptions qu'elle provoque, nous font un devoir, à nous qui sommes les témoins immédiats de cette crise et qui avons pour mission d'en étudier les causes et d'en mesurer les effets, d'apporter notre témoignage dans cette enquête et de vous soumettre les vœux et les appréciations qu'elle nous suggère.

« A notre avis, il ne faut pas chercher ses origines, ni dans la concurrence du travail des maisons religieuses, puisque dans aucune d'elles on ne constate la présence d'un métier depuis 1848, ni dans l'avitilissement des salaires, puisque les salaires réglés en 1868 par un accord entre les patrons et les ouvriers n'ont subi depuis lors aucune variation. Les origines de la crise ne sont pas davantage imputables à la concurrence que ferait le tissage rural au tissage urbain. L'émigration des métiers à la campagne remonte à plus de vingt-cinq ans. Elle s'est opérée peu à peu, parce que le travail dans la ville est trop coûteux pour la plupart des articles unis qui constituent aujourd'hui le fond de la production lyonnaise. Si ces arti-

cles bon marché ne se faisaient pas à la campagne, ce n'est pas Lyon *intra muros* qui hériterait de cette fabrication; c'est la Suisse, c'est l'Allemagne.

« Sur les 400 à 420,000 métiers qu'occupe la fabrique lyonnaise, on n'en compte que 28 à 30,000 dans l'enceinte de la ville. Toucher aux conditions du tissage à la campagne et vouloir uniformiser ces conditions avec celle du tissage à la ville, se serait tout simplement demander l'impossible et ébranler la base la plus solide de notre industrie des soieries.

« La vraie cause de la crise que nous traversons réside uniquement dans un excès de production coïncidant avec un resserrement de la consommation.

« Depuis cinq ans la fabrique lyonnaise a travaillé sans relâche. Plus favorisée que ses concurrentes, elle a échappé aux crises commerciales qui se sont déclarées successivement aux Etats-Unis, en Allemagne, en Autriche, et elle a d'autant moins hésité à déployer tous ses moyens d'action, qu'elle avait sous la main la matière première à bon marché. Cette matière première, qu'elle avait payée à de si hauts prix, lui a été, dans ces dernières années, constamment offerte en baisse, si bien qu'à la fin de 1875 elle se retrouvait en face des cours de 1848.

« Mais ce n'est pas sans courir, à la longue, des risques sérieux qu'une industrie force ainsi sa production.

« La consommation avait de tout autres allures. Loin d'aller vers les soieries, elle tendait plutôt à s'en détourner temporairement au profit des lainages.

« L'écart entre la production et la consommation était arrivé à ce point, au printemps de 1876, qu'une crise était probable.

« C'est alors que se produisit une circonstance inattendue qui ne changea pas le fond des choses, mais qui contribua à faire illusion. Nous voulons parler du déficit de la récolte des cocons et de ses conséquences.

« Ce déficit, mis en doute d'abord, devint bientôt avéré; il était réel et profond. Alors une hausse sans exemple se produisit, ou, pour parler plus exactement, fit explosion. Les soies en trois mois gagnent 80 à 100 pour cent, l'étoffe, 30 à 40 pour cent. La spéculation à tous les degrés participe à ce mouvement, depuis le détenteur jusqu'au commerçant de détail.

« La situation cependant n'avait pas changé au fond; elle restait telle que nous l'avons dit. On s'en aperçut bien vite. Après trois ou quatre mois d'enfièvrement, la fabrique n'eut pas de peine à constater que la consommation n'avait pas répondu aux excitations de la hausse. Les bruits de guerre, de complications, de conflits, étaient venus, au contraire, la déconcerter davantage. La saison d'hiver s'annonçait sous les plus fâcheux auspices.

« En face de ces dispositions de la consommation, en présence des cours de la soie qui, bien que déclinant depuis la fin de novembre, restaient néanmoins très-élevés comparativement à ceux d'avant la hausse, la fabrique prit le seul parti qui lui restât, le seul qui s'imposât à elle comme une né-

cessité absolue: elle se mit à ralentir son travail et à démonter quelques métiers, commençant par ceux de la ville, dont le travail est plus coûteux; la crise naquit ainsi, inaperçue, latente d'abord, pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, et puis tout à fait tangible à la fin de janvier.

« Les cris d'alarme qui ont été si inopportunistement poussés à ce moment, les descriptions retentissantes qui ont été données, l'émotion générale qui s'en est suivie, cela a précipité la crise en l'étendant au grand jour, en la dénouant à toute force. Plus de prudence et de discrétion étaient imposées dans une affaire aussi délicate, en face surtout des industries similaires qui, à l'étranger, souffrent des mêmes maux sans provoquer les mêmes manifestations.

« Le marché anglais avait envoyé quelques ordres vers la fin de janvier, et des transactions d'une certaine importance étaient en voie de négociation; c'était un symptôme, un indice léger sans doute, que notre place avait bien accueilli. Il avait complètement disparu; les ordres ont été résiliés, et le chômage s'étend de jour en jour. Tous les acheteurs de matière première d'étoffes attendent que les misères des manufacturiers soient plus profondes pour mieux en tirer parti.

« D'après nos informations, ce chômage atteindrait aujourd'hui à peu près la moitié des métiers de la ville. Sans doute, nos fabricants, en ralentissant le travail, prennent tous les ménagements possibles; la suppression s'opère d'abord dans les ateliers où il y a plusieurs métiers, de manière à ne pas lever aux familles la totalité de leurs ressources. On procède de même dans les usines de teinture, où les heures de travail, puis les jours, sont successivement réduits. Mais toutes ces précautions attentives n'empêchent pas que les effets de la crise soient très-douloureux. Le mouvement des Caisses d'épargne, des Sociétés de secours mutuels ne révèle, il est vrai, pas un changement dans la situation de la classe ouvrière; mais la clientèle de ces institutions possède des habitudes d'ordre et les malaises industriels interrompent sa peine.

« Notre fabrique, nos classes ouvrières, monsieur le ministre, sont profondément touchés des sentiments de sympathie et d'élan de générosité dont elles sont l'objet. Nous espérons que ce zèle de la bienfaisance publique à leur égard ne se refroidira pas et même s'accroîtra si, ce qu'à Dieu ne plaise, la crise se prolongeait encore quelques temps.

« Le dévouement de tous sera plus que les épreuves qui nous sont infligées; ces épreuves passées, notre industrie se trouvera debout, sans avoir rien perdu de sa force et de sa grandeur.

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de notre considération très-respectueuse.

« Le président, O. GALLIEN.  
« Le secrétaire, membre de la chambre de commerce, A. SEVENE.

héritage.

Au bout d'une demi-heure, Félicité reparut avec un petit homme en lunettes, qui se fit connaître pour maître Boisseau, et à qui je remis la lettre qu'il m'avait écrite, et les pièces constatant mon identité.

Après en avoir pris connaissance à la lueur d'une lanterne, il voulut bien reconnaître que j'étais la personne en question, et ordonna de me laisser entrer.

Pendant toutes ces formalités, j'avais continué à battre la semelle contre le seuil et à maudire tout bas les tabellions de village.

Lorsqu'enfin la porte fut ouverte, je déclarai brusquement à M. Boisseau que j'irais chez lui le lendemain pour tout régler, et je me précipitai dans le noir corridor sans l'inviter à me suivre.

La vieille servante parut bientôt avec sa lanterne, et me conduisit à un vieux salon meublé de quatre chaises de paille, d'un vieux fauteuil de siamoise, et n'ayant pour ornement que deux plaques de Paul et Virginie, posés sur la cheminée entre quatre coloquintes jaspées.

La difficulté que j'avais eue à me faire reconnaître, jointe à la route et au brouillard, m'avait mal disposé; je ne cherchais point à cacher ma mauvaise humeur; j'ordonnai brusquement à la gouvernante de me faire du feu et de me préparer à souper, tandis que je prenais connaissance du

reste de la maison.

M'armant donc d'un vieux flambeau désargenté, où se dressait une petite chandelle ornée d'une bobèche de papier, je me mis à parcourir l'habitation du cousin décedé.

Tout répondait au salon dans lequel j'avais été reçu. Les tapisseries déteintes étaient tachetées, çà et là, de pièces plus neuves qui leur donnaient un air de guenilles ravaudées; les meubles, de formes anti-ques et d'un travail grossier, ne garnissaient qu'imparfaitement des appartements mal fermés; soin, élégance, commodité, tout faisait défaut dans ce vieux logis; j'y trouvais, à mon avis, un témoignage éloquent de la barbarie de nos pères, et une nouvelle preuve que le bon sens et le bon goût ne commencent véritablement qu'à notre génération.

La chambre à coucher surtout me frappa: le lit, à forme de cerceuil, était enfermé dans quatre rideaux de serge verte troués par les mites; sur une table, dont le tiroir manquait, était posé un pot à eau ébréché et une cuvette de couleur différente; enfin le long du mur pendaient de vieux portraits de famille capables de donner des crises de nerfs à un connaisseur. Peints à diverses époques, ils représentaient des personnages de différentes professions, parmi lesquels je remarquai un ecclésiastique, un marchand, un juge, un officier, et enfin un gros homme *demi-bourgeois, demi-manant,*

que dame Félicité me déclara être son feu maître.

L'honnête gouvernante m'avait rejoint pour m'avertir que le souper était servi; je la suivis au salon.

L'aspect du couvert me frappa; le linge, retiré d'une armoire de réserve pour me faire honneur, était diapré de raies jaunâtres; les assiettes de terre de pipe paraissaient illustrées de crasseuses arabesques qui constataient l'emploi des couteaux; les verres, sans base, ne ressemblaient pas mal aux godets de nos vieux quinquets; enfin deux salières boîtes offraient au convive, pour assaisonnement, du sel de cuisine et du poivre concassé.

Dame Félicité me servit une soupe maigre où le beurre avait été oublié, et les débris d'une poule couveuse à laquelle sa sollicitude maternelle n'avait laissé que la peau et les os.

La gouvernante me déclara que c'était l'ordinaire de son défunt maître; mais, par hospitalité, elle ajouta pour moi trois pommes en train de pourrir, et un morceau de fromage parvenu à l'état de putréfaction.

Je voulus goûter au vin; c'était une piquette trouble fabriquée avec les vendanges de rebut.

Plus mécontent que jamais de mon voyage, je me décidai à gagner mon lit.

La vieille servante m'éclaira jusqu'à la chambre à coucher.

Son grand lit funèbre, ses vieux portraits enfu-

més me furent encore plus désagréables que la première fois.

Je me tournai brusquement vers ma gouvernante, en lui demandant s'il y avait un commissaire-priseur à \*\*\*.

— Un commissaire-priseur! répéta-t-elle, nous ne connaissons pas ça!

— On ne fait donc jamais de ventes publiques?

— Pardonnez-moi.

— Et comment s'y prendre alors?

— Le bedeau tambourine la chose à tous les carrefours de la commune.

— Eh bien! faites prévenir dès demain le bedeau, et qu'il annonce la vente de tout ce que vous trouvez ici.

— De tout! Quoi, monsieur ne garde rien?

— Rien.

— Pas même les peintures?

— Pas même les peintures?

— Ah! monsieur, vous n'y pensez pas; ce sont des portraits de famille!

— Je vous dis que je vends tout. Bonsoir.

Et je pris la chandelle à dame Félicité qui se levait les mains au ciel.

(La fin au prochain numéro.)

## Etranger.

RUSSIE.

Le journal allemand de Saint-Petersbourg annonce qu'il a reçu une communication portant que le 24 février il est arrivé au gouverneur russe des réponses de diverses puissances dont la teneur doit être considérée comme des plus satisfaisantes pour la Russie.

D'une conversation entre le prince Gortschakoff et un ambassadeur, il résulte que la Russie ne demande pas mieux que de s'entendre avec les puissances; mais, ce à quoi elle est fermement résolue, c'est à ce que la question orientale soit définitivement tranchée ou par la diplomatie ou par les armes.

TURQUIE.

Tout annonce que le sultan devra bientôt céder la place à son frère Mehemed-Rechad-Effendi. Rien encore ne transpire sur la valeur morale du troisième fils d'Abd-ul-Medjid, si ce n'est qu'il a 33 ans, qu'il est fortement constitué et que le harem n'a pas encore atrophié ses facultés mentales. Mais peut-on le savoir?

Il est certain que le fils d'Abd-ul-Azis, Jusuf-Yzedin-Effendi, aujourd'hui âgé de 20 ans, postule pour le trône d'Osmân et qu'il a de nombreux partisans.

Pour nous, sans faire de commentaires, il convient de constater qu'Abd-ul-Hamid demeurera fou et qu'Abd-ul-Medjid son successeur éventuel le deviendrait, il resterait encore à Jusuf à éliminer deux autres fils de son oncle, Achmed-Kemal et Suleiman-Effendi. Il est vrai que ce dernier a quatre années de moins que lui.

On paraît songer, à Constantinople, à faire venir de Kouich (Asie-Mineure) les descendants de la dynastie des Seldjoucides qui ont conservé, dans la vie privée, la vigueur primitive de leur race.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La cavalcade de charité dont nous avons déjà parlé est fixée au dimanche 11 mars. Tous les souscripteurs sont déjà à l'œuvre pour les préparatifs et ménager des surprises au public.

**Eclipse totale de lune.** — Il n'a pas été possible de suivre complètement toutes les phases de l'éclipse totale de lune d'hier soir: quelques nuages poussés par le vent du sud-ouest la faisaient perdre de vue par intervalles. Quoi qu'il en soit, les promeneurs ont pu admirer ce phénomène.

Phobé a été très-fidèle aux indications de nos astronomes. Quelques minutes après son lever, elle est entrée dans l'ombre de la terre; l'obscurité a grandi peu à peu, et à 7 heures les ténèbres étaient complètes. L'orbite de la lune était rouge noir.

Tous les télescopes ont dû être braqués sur cette belle de nuit, et sous peu les savants nous apprendront quelques particularités de sa manière d'être. Attendons le résultat de ces observations.

À 8 heures, la lumière a commencé à revenir: un tout petit croissant apparut, il a grandi successivement; à 9 heures 10, la lune était sortie de notre ombre, et brillait dans toute sa splendeur.

C'est l'éclipse la plus belle qu'on ait vue dans notre hémisphère depuis plusieurs années.

### BUREAU DE BIENFAISANCE.

Les quêtes annuelles faites pour le Bureau de bienfaisance dans les différentes paroisses de la ville ont produit, cette année, la somme de 2,969 fr. 45 c. répartie ainsi:

Saint-Pierre	1.478 f.
Nantilly	644 40
Saint-Nicolas	860 50
Visitation	237 85
Dons divers (anonymes)	
remis au receveur du Bureau	84 40
Total	2.969 45

L'une des dames quêteuses de Saint-Pierre a reçu la lettre suivante:

« Madame,

» Je vous prie de recevoir, pour les pauvres de Saint-Pierre, le billet de cent francs ci-joint.

» Je vous demande pardon, Madame, de ne pas signer ma lettre, ne désirant pas être connu.

» Veuillez agréer, Madame, mes hommages bien respectueux. »

Cette somme est comprise dans le chiffre de 1,478 fr. relaté ci-dessus.

Le Bureau de bienfaisance remercie la main généreuse et inconnue qui a augmenté ainsi le denier du pauvre; il remercie également mesdames les quêteuses de leur dévouement et les habitants de l'accueil sympathique qu'ils leur ont fait.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a versé en plus 200 francs.

Un prix de physique est institué au concours général des lycées et collèges des départements pour la classe de mathématiques spéciales.

Ce prix sera décerné à partir de l'année 1877, aux mêmes conditions que les prix déjà existants.

**Le Puy-Notre-Dame.** — La semaine dernière, le nommé François Livoireau, âgé de 69 ans, journalier au Puy-Notre-Dame, s'est pendu dans son grenier. On ignore les causes de ce suicide.

**Vernantes.** — Un pauvre jeune homme de 20 ans, idiot, le nommé Bechat, demeurant chez ses parents à Vernantes, a été trouvé noyé dans un fossé, près de son habitation.

**Langeais.** — Dimanche dernier, un jeune homme de 19 ans, demeurant chez son père, garde-barrière à quelque distance de Langeais, s'est jeté volontairement dans la Loire, à quelques centaines de mètres de la gare. Les recherches actives de plusieurs pêcheurs n'ont pu permettre de retrouver le corps qu'après quinze heures de travail.

On dit que ce malheureux enfant s'est donné la mort à la suite de justes remontrances qui lui avaient été adressées par son père au sujet de son travail.

**Poitiers.** — Sous ce titre: « Les drames du Pont-Neuf », nous lisons dans le *Journal de la Vienne*:

« Si cela continue, le faubourg du Pont-Neuf deviendra célèbre dans les annales criminelles.

» Il y a quelques années, un dragon y était assassiné et les meurtriers n'ont pas encore été découverts.

» Il y a trois jours, la justice s'y transportait pour constater un meurtre dont l'auteur est actuellement sous les verrous.

» Avant-hier, il s'agissait d'un coup de couteau donné dans des circonstances qui ont mis un instant en danger la vie d'un habitant de ce quartier, mais qui heureusement en a été quitte pour un doigt coupé.

» Hier enfin, on y procédait à l'arrestation d'une fille, accusée d'avoir donné la mort à l'enfant qu'elle venait de mettre au monde.

» Voici les renseignements que nous avons recueillis sur ce dernier crime:

» Aimée Ballin, journalière, âgée de 26 ans, accouchait dans la nuit de samedi à dimanche, sans le secours de personne.

» A peine délivrée, la malheureuse étouffait son enfant, puis le lendemain elle le mettait dans un panier et le promenait ainsi par toute la ville de médecins en sages-femmes, de sages-femmes en médecins, pour obtenir un certificat constatant qu'elle avait mis au monde un enfant mort.

» Partout elle essuya un refus énergique, et elle dut rentrer chez elle avec son triste fardeau. Mais toutes ces allées et venues avaient éveillé les soupçons de la police, qui, hier matin, et sur l'ordre de la justice, arrêtait cette mère dénaturée.

» MM. les docteurs Vételay et Auché ont fait l'autopsie du petit cadavre.

» Quant à l'affaire des coups de couteau, voici les nouveaux détails que nous avons pu recueillir:

» Dimanche, vers onze heures du soir, le sieur Devaux dit Chaboisseau, charpentier, faubourg du Pont-Neuf, qui demeurait avec son beau-père, le nommé Pellegrin, ne le voyant pas rentrer à dix heures du soir, ne voulut pas aller se coucher avant de l'avoir vu.

» Sur les onze heures, Pellegrin arriva dans un état d'ébriété complète. Devaux lui fit alors quelques observations; mais, sur ces entrefaites, Pellegrin alla chercher l'employé d'octroi pour lui faire constater que son gendre ne voulait pas le laisser rentrer chez lui.

» — Vous voyez bien, reprit Devaux, qu'il est en ribotte.

» Et s'adressant à son beau-père:

» — Allez vous coucher, ça vous guérira.

» Pellegrin, furieux alors, s'arma d'un morceau de fer pour en frapper son gendre, mais celui-ci le désarma; ce que voyant, Pellegrin se saisit aussitôt d'un couteau et chercha à en frapper Devaux dans le ventre. Fort heureusement celui-ci parvint à éviter le coup, et c'est alors qu'il eut le pouce traversé par l'instrument.

» Pellegrin a été mis à la disposition du Procureur de la République. »

**Nantes.** — Le *Phare de la Loire* vient d'être condamné à 500 fr. d'amende et 400 fr. de dommages-intérêts dans l'affaire contre la comtesse de Montijo, insertion dans trois journaux de Nantes et un journal de tous les départements de la Bretagne.

## AVIS IMPORTANT.

Les porteurs d'Actions et Obligations des Chemins de fer Charentes, Vendée, Poitiers à Saumur, Bressuire à Poitiers, Saint-Nazaire au Croizic, ont tout intérêt à signer une pétition qui sera déposée au Sénat et à la Chambre des députés.

Cette pétition se signe dès à présent chez M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, qui se met à la disposition des porteurs pour leur donner tous les renseignements qu'ils désireront.

## Faits divers.

On écrit de Montauban, 25 février:

« Une bien triste nouvelle pour notre département. Le phylloxera vient d'y faire son apparition. MM. d'Aiguillon, de Beauquesne, Brunel, Pierre Teullé, membres de la société des agriculteurs de France, et M. Prosper Lafitte de Lajoannet, ont constaté la présence du fléau dans un vignoble de la commune de Dunes, canton d'Auvillars.

» C'est on ne peut plus inquiétant pour le pays tout entier.

» La France, vous le savez, possède 2 millions 500,000 hectares de vignes. Leur produit annuel est évalué à 4,500 millions, soit le cinquième environ du revenu agricole qui est estimé 8 milliards. Aujourd'hui, 500,000 hectares sont atteints par la maladie. »

On mande de Saint-Omer (Pas-de-Calais) que, jeudi soir, M<sup>me</sup> Gugelot, libraire, a été tuée à coups de couteau. Le vol a été le mobile de ce crime, dont l'auteur est resté inconnu.

Le président du tribunal des référés de la Seine, après avoir vainement essayé de concilier les deux parties, a autorisé Adeline Patti, marquise de Caux, à vivre dans un domicile séparé de celui de son mari, en attendant que les tribunaux aient prononcé sur l'action en séparation de corps qu'elle a intentée contre son mari.

Un corps de pompiers, composé entièrement de jeunes filles, a été organisé au Wellesley-College dans les Etats-Unis d'Amérique. Son but est d'accoutumer « les jeunes dames » au sang-froid si nécessaire lors d'un incendie, et de leur enseigner comment il faut se tirer d'affaire dans des cas pareils. Ce corps est divisé en vingt groupes, comprenant chacun six jeunes filles, dont l'une remplit les fonctions de capitaine et une autre celles de lieutenant. Chaque groupe possède une pompe à main qu'il sait manier à merveille. Le collège possède en outre une grande pompe à vapeur qui est desservie de même par les élèves.

Le professeur de billard Mangin a fait il y a quelques jours, à Paris, une série de 405 carambolages. C'est la plus forte série con-

nue. On avait très-rarement dépassé le chiffre de 300.

Ce tour de force a été accompli en une heure dix-sept minutes.

## Dernières Nouvelles.

Belgrade, 27 février, 3 heures soir. Un meeting des plus orageux auquel assistaient plusieurs députés socialistes a eu lieu ce matin.

En présence des diatribes belliqueuses qui y ont été prononcées, la force publique a dû intervenir pour dissoudre la réunion.

Le parti de la guerre reprend décidément le dessus.

Plusieurs journaux russes et des plus importants publient des articles très-belliqueux qui laissent deviner que le moment de l'action n'est pas éloigné.

Pour les articles non signés: P. GONET.

## Chronique Financière.

Bourse du 27 février 1877.

La spéculation a accueilli avec une indifférence égale les télégrammes optimistes et même pessimistes à l'aide desquels on espérait les mouvoir. La situation de place ne permettait pas un mouvement plus large que celui qui s'est produit hier. On avait essayé hier soir de lui donner plus d'étendue; en présence de l'inutilité évidente des efforts tentés dans ce but, on a dû y renoncer. L'écart entre les cours extrêmes de nos rentes n'a été que d'une dizaine de centimes, et elles ferment, comme hier, à 02 1/2. On a fait acheter par les recettes générales 19,700 fr. de 3 0/0 et 57,000 fr. de 5 0/0. Le report sur nos deux rentes est inférieur à 0,05 centimes. Le 5 0/0 italien ferme à 71.72 1/2, en baisse de 0.07 1/2. Cours faibles sur les affaires ottomanes et égyptiennes et espagnoles. Le Crédit foncier clôture comme hier; une tentative faite pour le ramener à 600 n'a pas réussi. Les chemins autrichiens étaient au-dessus de 500 quand nous avons commencé à en conseiller la vente; ils sont maintenant à 472.50. Nous ne parlerons jamais à nos lecteurs que des émissions sur lesquelles il nous aura été fourni des renseignements suffisants pour que nous puissions les recommander sans crainte de déception dans l'avenir. Nous avons dû garder le silence sur les deux affaires actuellement en cours d'exécution.

## COMPAGNIE

## MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE

de COLLO (Algérie)

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL: 5 MILLIONS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. le marquis d'ASSAS, Propriétaire;  
Le BRUN DE VIRLOY, Ingénieur civil des Mines;  
GUNTZBERGER, Administrateur des Houillères de Saint-Eloi;  
Comte de VALLETON\*, Maître de forges;  
de NOMAISON, Ingénieur, Directeur des Mines de Lachapelle;  
de BELCOUR\*, ancien Capitaine, Chef de Bureau Arabe en Algérie.

### SOUSCRIPTION

à 8,000 ACTIONS de 500 francs

Pendant la période d'organisation des travaux, les actions reçoivent un intérêt de 6 pour cent, soit 30 francs par an.

L'action de la Compagnie des Minerais de fer magnétique de Collo constitue un placement de premier ordre et de tout repos. Ces minerais sont de qualité absolue et supérieure, égaux à ceux des gîtes si renommés de Suède et de Mokta.

L'exploitation, qui aura lieu à ciel ouvert, fournira aisément 200,000 tonnes par an.

Le prix de revient de la tonne est fixé à 7 francs par les Ingénieurs. Le prix de vente des minerais similaires est de 17 fr. En le réduisant à 14 francs afin d'éviter tout mécompte, il reste, au profit de la Société, un bénéfice de 7 francs par tonne, soit pour 200,000 tonnes, un bénéfice total annuel de UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS.

D'après ces calculs, l'action recevrait un dividende de 140 francs, représentant un revenu de plus de vingt-cinq pour cent.

### Prix de Souscription: 500 francs

On verse: En souscrivant 100 francs  
Le 5 avril. . . 150 francs  
Ensemble: 250 francs

Les autres versements seront appelés ultérieurement. Après le deuxième-versement, il sera délivré des Titres définitifs libérés de 250 francs.

La Souscription sera ouverte les Mardi 6 et Mercredi 7 mars.

A Paris: Au siège social: 51, rue de Provence; chez M. Alfred PAZ, Banquier, 16, rue de la Grange-Batelière.

Et chez tous les Banquiers, Agents de change et Changeurs, de Paris et des Départements.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

**Refusez les contrefaçons.**

N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dé-

périssement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sucurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle rassérène les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Core N° 65,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastrolgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de débâtement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdon, 16 janvier 1872.  
Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ,  
Musicien au 65<sup>e</sup> de ligne.

Core N° 62,986.

M<sup>lle</sup> Martin, d'aménorrhée, Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fébrile en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 grammes. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La *Perfection de Chocolat Du Barry*.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout

pritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécula indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'hiver, 15 janvier 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — — — —	10 h. 30 m. matin.	4 — — — —
7 — — — —	11 — 40 — soir.	11 — 49 — —	11 — 49 — —

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 45 m. matin.	3 — 10 — —
5 — 35 — —	11 — 35 — —	11 — 25 — —	11 — 25 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 FÉVRIER 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	73 15	02		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	700			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	667 50	3 75	
4 1/2 % jouiss. septembre.	104 50		25	Crédit Mobilier, j. nov.	151 25		13 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	573 75		
5 % jouiss. novembre.	106 30		05	Crédit foncier d'Autriche.	475		5	Société autrichienne, j. janv.	475		50
Obligations du Trésor, 1. payé.	493 50		2 50	Charentes, 400 fr. p. j. août.	333 75	3 75		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	432 50			Est, jouissance nov.	632 50	2 50		Orléans.	333		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	301			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1035			Paris-Lyon-Méditerranée.	333		
— 1865, 4 %.	513			Midi, jouissance juillet.	775	2 50		Est.	331 35		
— 1869, 3 %.	387 50		50	Nord, jouissance juillet.	1275	2 50		Nord.	339 50		
— 1871, 3 %.	374		75	Orléans, jouissance octobre.	1088 75	3 75		Ouest.	334		
— 1875, 4 %.	496 75		75	Ouest, jouissance juillet, 65.	696 25	1 25		Midi.	330 75		
Banque de France, j. juillet.	3475	25		Yeuville, 250 fr. p. j. août, juill.	1382 50	5		Deux-Charentes.	289 75		
Comptoir d'escompte, j. août.	670	1 25		Compagnie parisienne du Gaz.	1382 50	5		Vendée.	282		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	312 50	2 50		Société Immobilière, j. janv.	360			Canal de Suez.	338 75		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	400			C. gén. Transatlantique, j. juill.	360						
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	397 50	2 50									

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

**GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 25 décembre)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	(s'arrête à Angers.)
6 — 45 — — —	omnibus-mixte.
9 — — — —	omnibus-mixte.
1 — 36 — — —	soir.
4 — 10 — — —	express.
7 — 15 — — —	omnibus.
10 — 37 — — —	(s'arrête à Angers.)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — —	omnibus.
9 — 40 — — —	express.
12 — 40 — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 44.

**A VENDRE**  
**UN JARDIN FRUITIER**  
AVEC PAVILLON  
Situé au Pont-Fouchard, ancienne route de Saint-Florent, entre les jardins Morancé et Duval.  
S'adresser à M. LAMARE, maître sellier à l'École de cavalerie. (64)

**A CÉDER**  
DE SUITE  
**UN FONDS DE PARFUMERIE**  
**ET COIFFEUR**  
Situé à Saumur.  
Bonne clientèle.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1878,  
**MAISON**  
Très-propre au commerce,  
Précédemment occupée par M. Gilbert Fauvel et formant l'angle de la rue de la Comédie et de la rue de la Cour-Saint-Jean.  
S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU, ou à M. LADONNIE, notaire à Saumur. (11)

**MAGASIN A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**ET SUITE D'AFFAIRES A CÉDER**  
Rue du Portail-Louis, n° 37.  
M. Cathelineau a l'honneur de prévenir sa clientèle que, désirant céder son fonds de commerce, il vendra, dès à présent, toutes ses marchandises avec un rabais de 10 0/0 sur les prix habituels. (115)

**MAISON**  
**A LOUER**  
Rues du Puits-Neuf et de la Cocasserie,  
Pour la Saint-Jean 1877.  
S'adresser à M. GUILLEMÉ, marchand papetier, rue Saint-Jean, 9.

**CAFÉ DE LA PAIX**  
ON DEMANDE de suite un garçon d'office. (122)

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**APPARTEMENTS**  
A la pension Saint-Joseph,  
Rez-de-chaussée et premier étage.  
On prend des pensionnaires, si on le désire.  
S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

**A LOUER**  
En totalité ou par parties,  
**VASTES CAVES**  
PROPRES AU COMMERCE DES VINS  
Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.  
S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

**LIVRES ANCIENS**  
**A VENDRE**  
ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 58 volumes in-4°; Yverdon, 1770.  
ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE 1 volume; Paris, 1637.  
CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTENDORAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.  
S'adresser à M. DEHAU, à Saint-Lambert-des-Lèves, près Saumur (Maine-et-Loire).

M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc expéditionnaire. (125)

**VASSEUR FILS**  
**FABRICANT DE CLOUS**  
Rue Saint-Nicolas, 28,  
SAUMUR.  
Fabrication de clous en tous genres, fer au bois, commerce de clous en tôle et en fils fer, spécialité de fils fer, raidisseurs, crampons galvanisés pour vignes et entourages de prés pour bestiaux, en qualité supérieure; ustensiles de ménage en fer battu, étamé et en fonte, fourneaux de tailleurs, de lingères; chaudières, soufflets, serrures en bois, pelles à terre-tout-acier, ferronnerie, vis pour charpentier, boulons, pointes, etc., etc.; prix très-modérés.  
Les articles demandés, qui ne sont pas en magasin, seront livrés dans un bref délai. (42)

**PHARMACIE PASQUIER**  
20, rue du Marché-Noir,  
SAUMUR.

**A. GLOSIER**  
SUCCESSION,  
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.  
Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glycérolé aromatique.  
Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.  
Prix très-modérés.  
Dépôt de toutes les spécialités médicales.  
Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

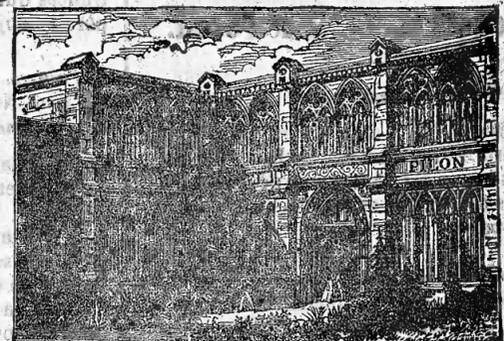
**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.  
Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

**PRIX MODÉRÉS.**

**LIBRAIRIE ABEL PILON & C<sup>o</sup>**  
23, rue de Fleurus, à Paris.



**CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL**  
CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS.  
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.  
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

**DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE**  
**ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES**  
**INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE**  
**OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.**

**CRÉDIT MUSICAL**  
Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales, éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.  
Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix 80 fr.  
Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

**LA MODE UNIVERSELLE**  
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

**PREMIÈRE ÉDITION**  
Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 partitions, 400 dessins de broderies.  
Paris, Département.  
Un an... 6 fr. 8 f.  
Six mois... 3 50 4  
Trois mois... 2 2

**ÉDITION DE LUXE**  
Donnant les mêmes numéros que la première édition, plus 36 gravures coloriées.  
Paris, Département.  
Un an... 15 fr. 18 fr.  
Six mois... 8 fr. 10 fr.  
Trois mois... 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.  
Paris, J. BAUDRY, éditeur.  
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.